

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-54ItemMarie Moret à monsieur le directeur de la Banque cantonale de Berne, 28 octobre 1893

Marie Moret à monsieur le directeur de la Banque cantonale de Berne, 28 octobre 1893

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Banque cantonale de Berne](#) est destinataire de cette lettre
[Offroy et Cie](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-54

Collation2 p. (131r, 132v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur le directeur de la Banque cantonale de Berne, 28 octobre 1893, Familistère de Guise, Inv. n° 1999-09-54

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/32394>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[28 octobre 1893](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère
Destinataire[Banque cantonale de Berne](#)
Lieu de destinationBerne (Suisse)

Description

RésuméSur le cours de la rente italienne 3 % ; demande d'information sur des opérations à réaliser sur des titres de la rente italienne 3 %.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)
Personnes citées[Offroy et Cie](#)
Lieux cités[Berne \(Suisse\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBanque cantonale de Berne
GenreNon pertinent
Pays d'origineSuisse
ActivitéBanque
BiographieBanque à Berne (Suisse) au XIXe siècle.

NomOffroy et Cie
GenreNon pertinent
Pays d'origineFrance
ActivitéBanque
BiographieÉtablissement bancaire fondé à Paris en 1852. Offroy, Fouchet et Cie (Offroy et Cie à partir de 1871) succède en 1852 à Louis Lebeuf et Cie au 63, rue du Faubourg Poissonnière. La raison sociale de la banque devient Offroy, Guiard et Cie le 1er juillet 1895.
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/07/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère
24 octobre 1893

Monsieur le Directeur de la
Banque Cantonale de Berne,

Je suis très sensible à l'intérêt
que vous voulez bien me
manifestor et pour votre lettre
du 21^{er} sur un nouveau gage.

Si les taux enregistrés par
la Cote de Frankfurt, touchant
l'italien 3%, sont les plus
surs - par conséquent les plus
intéressants à connaître
pour moi - et si, d'un autre
côté vous pouvez, sans dom-
mage pour vous - même, nous
dessaisir une fois par semaine
d'un exemplaire de cette cote,
je la recevrai bien volontiers et

je vous prierais alors de vouloir
bien fixer un prix pour ce service
- ce qui serait équitable - et en
même temps me permettrait, sans
que je craigne autant d'abuser.
De votre complaisance, de recevoir
la dite cote aussi longtemps
qu'il pourra sembler nécessaire.

Je vous prie également,
Monsieur, de bien vouloir
me donner réponse aux
questions suivantes :

1^o. L'affidavit étant rétabli,
je dois, pour toucher les arrérages
de ma rente italienne 3%
envoyer mes titres mêmes à mes
banquiers de Paris qui font
alors le nécessaire.

Est-ce que les arrérages de cette
rente pourraient être touchés
directement sur place à Berne

même comme ils sont touchés
à Paris ?

2^e. Avec mes banquiers de
Paris, je procède comme suit
quand j'ai à faire voyager
des titres: Je les en prévius
un courrier à l'avance; ils
se chargent eux-mêmes,
pour mon compte, près
de ces spéciales, de l'assu-
rance absolue des valeurs
expédiées moyennant
un droit de 1^e centimes
par mille francs.

Il est expédié sous pli sim-
plement recommandé sans
aucune déclaration de
valeur à la poste.

Vous chargeriez - vous
en cas de besoin de régler
de même, pour le compte
de vos correspondants,

131
L'assurance parfaite, absolue
des valeurs qui pourraient
nous être adressées ?

Veuillez agréer,
Monsieur le Directeur,
avec mes remerciements
anticipés, l'assurance
de toute ma considération

Marie Gavon